

Enseignement UCL – insertion socio-professionnelle UCL

« Stages et langues : les atouts pour trouver un job », dixit les diplômés UCL

Trouver un job à la fin de ses études ? Une dimension prise en compte par l'UCL : l'insertion socio-professionnelle de ses diplômés est une priorité pour l'université, pionnière en la matière. Ont-ils trouvé du travail ? Sont-ils satisfaits de leur situation et estiment-ils que leur formation a favorisé leur insertion socio-professionnelle ? Pour répondre à ces questions, l'UCL a réalisé une **enquête de grande ampleur auprès de ses diplômés 2015**. Ce qui rend cette enquête unique ? La méthodologie utilisée, mêlant QCM détaillés et commentaires libres, et le **taux de réponse élevé**, à hauteur de 50%, soit 1994 répondants sur 4032 diplômés contactés.

L'UCL, ce sont **14 facultés** et **30 184 étudiants** aux parcours et aux vécus très différents, sur **6 sites d'enseignement en Wallonie et à Bruxelles**. Si de nombreuses facultés réalisent leurs propres enquêtes, cette enquête globale est un moyen pour l'université d'interroger des anciens étudiants de tous les horizons pour connaître leur parcours professionnel, à la sortie de l'université. **L'objectif de l'UCL : utiliser les retours et témoignages des diplômés pour améliorer le parcours de l'étudiant via des apports très concrets.**

Enquête diplômés UCL : les résultats

- **Un taux d'insertion socio-professionnelle de 91%**
91% des diplômés UCL sur le marché de l'emploi sont rémunérés 16 à 24 mois après le diplôme. En prenant en compte les stages non-rémunérés, le taux d'employabilité monte à **92%**.
- **Une évolution vers le « long life learning »**
48% des répondants ont effectué une formation après leur master. À peine un an après être sorti des études, 14% des répondants sont au travail et suivent une formation en même temps. **La tendance est à la formation continue après le diplôme**, due à une soif d'apprendre et de **développer davantage de compétences**. Les parcours ne sont plus linéaires. Les **3 raisons principales de suivre une formation additionnelle** selon les diplômés ? 1) Se spécialiser, 2) disposer d'une qualification supplémentaire et 3) par intérêt personnel.
- **Le taux de satisfaction vis-à-vis de la formation s'élève à 90%**. Les diplômés en pointent les forces telles que le développement de compétences transversales.
- **88% des diplômés sont satisfaits de leur situation professionnelle**. 79% trouvent que leur fonction correspond au niveau de leur formation.

L'objectif d'une telle enquête pour l'UCL ? Générer une meilleure adéquation de la formation avec le monde du travail, et ainsi permettre aux diplômés d'être **plus compétitifs** sur le marché de l'emploi. Il ne s'agit toutefois pas de modifier la formation pour la rendre davantage professionnalisante. La motivation première de la majorité des étudiants vis-à-vis d'une formation universitaire n'est d'ailleurs pas la préparation à l'insertion socio-professionnelle, mais la perspective d'une formation permettant de développer des compétences transversales.

Quelles demandes explicites des diplômés pour améliorer la formation ? Le premier critère souvent mentionné lors d'un entretien d'embauche, c'est l'expérience. Et pour l'acquérir, rien ne vaut un stage. **71% des répondants encouragent d'ailleurs l'université à rendre le stage obligatoire** au sein de la formation tandis que 72% estiment que le stage est un facilitateur à l'emploi. Le stage, c'est le premier contact avec le monde professionnel, le moment de se constituer un réseau, et parfois l'opportunité de décrocher son premier emploi. On le constate d'ailleurs : ceux qui ont effectué un stage de longue durée de plus de trois mois ont un meilleur taux d'insertion.

En dehors des stages obligatoires, les diplômés proposent aussi de recourir à **plus d'intervenants extérieurs pour une bonne hétérogénéité de leur formation**, et de **s'ouvrir davantage à l'international** via les cours de langues (dont **46%** des répondants estiment qu'il s'agit d'un facilitateur à l'emploi), les masters en anglais, ou les séjours d'échange (un facilitateur à l'emploi pour **27%** des répondants). Sur ce point, en 2016, l'UCL a d'ailleurs rejoint **The Guild**, réseau universitaire d'excellence, pour favoriser les échanges en termes de recherche et d'enseignement. **16%** des diplômés ont d'ailleurs un emploi à l'étranger et au niveau de l'usage des langues dans le cadre professionnel, le français est majoritaire, suivi de l'anglais puis du néerlandais.

Comment agir concrètement pour améliorer la formation au cas par cas ? Par exemple, en analysant les bassins de recrutement, qui diffèrent selon les facultés. Si une faculté constate une présence progressive de ses diplômés en Flandre, elle pourrait décider par exemple d'augmenter les cours de néerlandais. Si les diplômés sont fortement concentrés en Wallonie, la faculté pourrait encourager l'aspect international de la formation en favorisant les Erasmus ou en développant des masters en anglais.

Autre constat, autre force sur un CV : l'investissement dans une activité en marge des études. Les diplômés en témoignent : les activités extra-académiques, comme le fait d'être membre d'un kot-à-projet ou avoir un job étudiant, sont des facilitateurs à l'emploi. L'université a un rôle à jouer pour encourager ses étudiants à s'investir dans une vie associative ou professionnelle.

Enfin, cette initiative permet à l'UCL de **resserrer les liens avec ses diplômés**. Soit **pouvoir compter sur un réseau qui répondra présent dans le futur**, par exemple pour accompagner les futurs diplômés (job days, stages, etc.) dans leur vie professionnelle. Dans les 50% de répondants, 60% sont d'accord d'être recontactés par la suite. Cette enquête approfondie sera désormais réalisée tous les ans auprès de la promotion sortie l'année précédente, et tous les 5 ans auprès de ceux ayant déjà été interrogés, pour assurer un suivi.

Focus sur la politique d'**insertion socio-professionnelle de l'UCL**: **Eurêka**, c'est le label qui ressemble toutes [les initiatives et services en matière d'insertion socio-professionnelle au sein de l'UCL](#). L'université organise notamment de nombreux **rendez-vous** pour mettre en relation ses étudiants et des **employeurs**, propose des **ateliers** pour répondre à toutes les interrogations des étudiants sur leur parcours et les débouchés, et sensibilise ces mêmes étudiants à leur entrée dans la vie active et aux procédures de **recrutement**.

Quelques illustrations concrètes

Du côté des diplômés bioingénieurs

À la Faculté des **bioingénieurs Agro-Louvain**, les diplômés se sont mobilisés, avec un taux de réponse de près de 60%. Les résultats de l'enquête permettent d'observer que le caractère pluridisciplinaire de la formation se reflète bien sur le marché de l'emploi puisque les débouchés sont très variés. Le taux de satisfaction vis-à-vis de la formation est de **92%**. Les demandes pour arriver à 100% ? Rendre le stage professionnalisant obligatoire pour acquérir de l'expérience, et augmenter la place des langues, les étudiants bioingénieurs étant attirés par l'international. 30% d'entre-eux font d'ailleurs un stage à l'étranger durant leur bachelier, 40% partent en Erasmus, et ils sont aussi nombreux à se rendre à l'étranger dans le cadre de leur mémoire. Plus surprenant ? Ils sont **près de 10%** à ne pas prendre tout de suite le chemin du travail et à s'accorder une année sabbatique après leur formation pour parcourir le monde et notamment effectuer des [missions de bénévolat en lien avec leurs études](#). Bioingénieurs et baroudeurs !

Du côté des diplômés juristes

Les diplômés 2015 de la Faculté de droit et de criminologie de l'UCL étaient seulement 6% à se déclarer sans emploi un an après la fin de leurs études. Le **taux d'emploi** ou de stage rémunéré **est élevé** pour les juristes en herbe, dont **plus de 90 % sont "professionnellement casés" à peine quelques mois après leur master**. 18 % d'étudiants ont même décroché un emploi avant l'obtention de leur diplôme. Le regret exprimé par les diplômés ? Si la formation est très appréciée, de manière quasi unanime, les anciens estiment ne pas avoir été suffisamment préparés à la pratique. Ils réclament à la faculté d'être davantage confrontés à la vie professionnelle, et donc d'instaurer plus de stages durant le cursus, et souhaitent coupler cela à un renforcement de l'apprentissage des langues. Quels sont aujourd'hui les domaines d'activité les plus couverts par les juristes débutants ? Sans surprise, 73% des intéressés travaillent dans le secteur "juridique et politique" dont 44 % dans la sphère judiciaire (au barreau et à la magistrature); 14% dans le notariat. Et la répartition objective des débouchés professionnels ne fait pas mentir le slogan selon lequel "le droit mène à tout" : à peu près un tiers des diplômés universitaires en droit exercent leur nouveau métier dans des secteurs très diversifiés : la gestion et l'économie; le monde social ou religieux; les soins et la santé; l'enseignement; la recherche-développement; les sciences et la technologie; le domaine culturel et la communication;...

Du côté des diplômés kinés

Les associations d'anciens se saisissent aussi de cette enquête. C'est le cas de l'**association des kinésithérapeutes - anciens de Louvain**, qui organise **ce 30 juin une journée « post études »** pour les futurs diplômés. Au programme : présenter les programmes de formation continue des kinés à l'UCL et **sensibiliser les futurs diplômés aux questions administratives et financières de gestion d'un cabinet**, bref, ce qu'implique le statut d'indépendant en Belgique...et en France puisque de nombreux Français viennent suivre leurs études en Belgique. « *On remarque que quand ils sont étudiants, ils n'ont pas la tête à s'intéresser aux démarches administratives, à la gestion d'un cabinet, et peuvent se sentir perdus une fois le moment de lancer leur activité. Pourtant, un module est prévu au sein de la formation de kinésithérapeute à l'UCL autour de ces questions, et on travaille avec la Faculté des sciences de la motricité, notamment suite à l'enquête diplômés, pour voir comment améliorer cette approche* », explique Anne-Claire Latiers, présidente de l'association. François Chatelle, diplômé en 2015, a rejoint l'association et a participé à la mise en place de stands et séances d'info sur le sujet, pour mieux sensibiliser les étudiants à ce qui les attend une fois sur le marché du travail. Le reste de l'année, les anciens organisent aussi des conférences, une soirée emploi, une soirée témoignages, en collaboration continue avec l'UCL, pour encadrer les futurs kinés.

INFORMATIONS ET CHIFFRES : <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/eureka/chiffres-cles.html>

Contacts (presse)

Sur l'objectif de l'enquête :

- **Marc Lits**, prorecteur à l'enseignement de l'UCL, **0495 68 16 97**
- **Thierry Zintz**, pilote de l'enquête diplômés 2017, **010 47 22 99** ou **0497 60 45 75**

Pour l'analyse des chiffres : **Eliz Serhadlioglu**, 010 47 88 71 ou 0479 28 26 74 ou **Jean-Marc Braibant**, 010 47 27 24 ou 0479 27 66 46, appui à la qualité de l'offre des programmes académiques UCL

Illustration « bioingénieurs » :

- **Philippe Baret**, doyen de la Faculté des bioingénieurs Agro Louvain, **0493 24 88 14** ou **010 47 37 23**

Illustration « juristes » :

- **Pierre-Paul Van Gehuchten**, doyen de la Faculté de droit et criminologie de l'UCL, **010 47 47 61** ou **0476 57 14 55**
- **Pierre d'Argent**, vice-doyen à l'enseignement de la Faculté de droit et criminologie de l'UCL, **010 47 47 71** ou **0476 800 234**

Illustration « kinés » :

- **Anne-Claire Latiers**, présidente de l'association des kinésithérapeutes, anciens de Louvain, **02 764 80 53**
- **François Chatelle**, membre de l'Association des kinésithérapeutes, anciens de Louvain et diplômé en 2015, **0472 78 10 51**